

Sanofi annonce un rachat d'actions à L'Oréal

Paris, le 3 février 2025. Sanofi annonce aujourd'hui l'acquisition de 2,3% de ses actions auprès de son actionnaire de longue date L'Oréal. Cette transaction s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions de Sanofi annoncé le 30 janvier 2025. Elle s'intègre pleinement dans la politique d'allocation du capital de Sanofi et dans sa volonté de créer durablement de la valeur pour ses actionnaires.

François Roger

Directeur financier, Sanofi

« L'Oréal est un actionnaire et un partenaire de confiance depuis des décennies, jouant un rôle clé dans le soutien de la croissance et de la transformation de Sanofi. Nous sommes heureux de conserver L'Oréal comme l'un de nos principaux actionnaires. Cette transaction souligne l'engagement de Sanofi à créer de la valeur de manière durable tout en respectant nos priorités stratégiques et en préservant la force de nos partenariats clés. »

L'acquisition est structurée comme une transaction de bloc hors marché et n'est soumise à aucune condition spécifique. L'acquisition fait l'objet d'un accord approuvé par le Conseil d'administration de Sanofi en tant que transaction entre parties liées, conformément à l'article L.225-38 du Code de commerce, et conclu le 2 février 2025. L'opération devrait être finalisée dans les prochains jours. La transaction impliquera l'acquisition de 29 556 650 actions au prix de 101,50 € par action, soit une décote de 2,8 % par rapport au cours de clôture du 31 janvier 2025. Le montant total de la transaction s'élève à 3 milliards d'euros. Les actions acquises auprès de L'Oréal seront annulées au plus tard le 29 avril 2025. L'acquisition de ces actions devrait avoir un effet relatif sur le bénéfice par action de Sanofi, en améliorant ainsi la valeur actionnariale.

Après annulation des actions et en excluant les actions auto-détenues, L'Oréal détiendra 7,2 % de Sanofi, avec 13,1 % des droits de vote¹.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers, et sur recommandation d'un comité ad hoc composé uniquement de membres indépendants du Conseil d'administration, le Conseil d'administration de Sanofi a nommé Finexsi, représenté par Olivier Peronnet et Olivier Courau, en tant qu'expert indépendant pour examiner l'opération. Dans son avis d'expert, Finexsi a confirmé : *« sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, le prix des actions rachetées apparaît équitable pour Sanofi et ses actionnaires. Cette opération n'affectera pas les équilibres financiers de Sanofi et sera relative pour Sanofi et ses actionnaires. Elle est donc réalisée dans l'intérêt de la Société et sera traitée comme une transaction entre parties liées. »*

À propos de Sanofi

Nous sommes une entreprise mondiale de santé, innovante et animée par une vocation : poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens. À travers le monde, nos équipes s'emploient à transformer la pratique de la médecine pour rendre possible l'impossible. Nous apportons des solutions thérapeutiques qui peuvent changer la vie des patients et des vaccins qui protègent des millions de personnes dans le monde, guidés par l'ambition d'un développement durable et notre responsabilité sociétale.

Sanofi est cotée sur Euronext : SAN et NASDAQ : SNY.

¹ Nombre réel de droits de vote (en excluant les actions auto-détenues) sur la base du nombre total de droits de vote au 31 décembre 2024.

Relations médias

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com

Evan Berland | + 1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com

Léo Le Bourhis | + 33 6 75 06 43 81 | leo.lebourhis@sanofi.com

Nicolas Obrist | + 33 6 77 21 27 55 | nicolas.obrist@sanofi.com

Victor Rouault | + 33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com

Timothy Gilbert | + 1 516 521 2929 | timothy.gilbert@sanofi.com

Relations investisseurs

Thomas Kudsk Larsen | + 44 7545 513 693 | thomas.larsen@sanofi.com

Alizé Kaisserian | + 33 6 47 04 12 11 | alize.kaisserian@sanofi.com

Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com

Keita Browne | + 1 781 249 1766 | keita.browne@sanofi.com

Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Tarik Elgoutni | + 1 617 710 3587 | tarik.elgoutni@sanofi.com

Thibaud Châtelet | + 33 6 80 80 89 90 | thibaud.chatelet@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations concernant la mise sur le marché et autre potentiel de ce produit, ou concernant les recettes futures envisagées pour ce produit. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » ou « espérer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les actions et contretemps réglementaires inattendus, ou généralement des réglementations étatiques, qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ce produit, le fait que ce produit pourrait ne pas rencontrer un succès commercial, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et l'analyse des données cliniques existantes relatives à ce produit, y compris postérieures à la mise sur le marché, les problèmes inattendus de sécurité, de qualité ou de production, la concurrence de manière générale, les risques associés à la propriété intellectuelle, à tout litige futur en la matière et à l'issue de ces litiges, l'instabilité des conditions économiques et de marché, l'impact que les pandémies ou toute autre crise mondiale pourraient avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2023 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2023 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.